

## 02-06-2014 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 2 juin 2014, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Les conseillers: Richard Fournier, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Stéphane Boulanger et Réjean Hudon.

La conseillère Monette Gauvin est absente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014
4. Abrogation de la résolution 99-14
5. Rapport d'activité – Conseil jeunes et son maire
6. Lecture et adoption des comptes
7. Correspondance et information
  - a) Cession de la Fabrique à la Municipalité
  - b) Remerciement – 4<sup>ième</sup> salon des mots
  - c) Remerciement des Amiramis de la Vallée inc.
  - d) Politique familiale et démarche MADA
  - e) Dépôt du rapport annuel 2013 de La MMQ
8. Invitations
  - a) Bal en Blanc – Val-D'Irène
  - b) Télévision communautaire de la Vallée de La Matapédia inc.
  - c) Projet du Chemin de Saint-Rémi
  - d) Rencontre des acteurs en développement de La Matapédia
  - e) AGA de l'URLS
9. Demandes de don et d'appui
  - a) Défi vélo Plein Air – Gilles Côté
  - b) Demande d'Évelyne Soucy
10. Maire-suppléant et substitut
11. Autorisation de signature du maire-suppléant
12. Modification contrat de travail – employée municipale
13. Banque de noms – préposé au camping
14. Banque de noms – aide à l'employée municipale
15. Offre pour tracteur à pelouse
16. Concours «Bénévole de l'Année 2014»
17. Fête des bénévoles et inauguration du camping
18. Tirage billet pour bénévole – camp du lac Matapédia
19. Remboursement – projet musée
20. Banque de désignations pour l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitement physiques ou d'une absence de soins...
21. Programme d'aide au développement – Lola Corbin
22. Débitmètre champ d'épuration
23. Soumission – remplacement d'aqueduc rue Principale
24. Soumission – Bois de chauffage
25. Offre de service d'Alain Boulanger
26. Intervenant retenu par la municipalité pour agir comme exécutant des travaux sylvicoles sur les lots publics intramunicipaux
27. Autorisation d'exploitation provisoire – camping
28. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
29. Projet Route des éoliennes – dépenses
30. Mandater responsable pour suivi des travaux - réfection toiture
31. Travaux rang 6
32. Travaux ponceau – rue du Moulin
33. 2<sup>ième</sup> moniteur pour terrain de jeu
34. Suivi de dossiers
35. Divers: a) b) c) d)
36. Questions de l'assemblée
37. Levée de la réunion



*Au point 7 a de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que la municipalité est propriétaire du bâtiment (église) depuis le 7 mai dernier.*

*Au point 7 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil que les organisateurs du 4<sup>ième</sup> salon des Mots de Sayabec les remercient pour le don de 25\$.*

*Au point 7 c de l'ordre du jour, j'informe le conseil que les Amiram de la Vallée les remercient pour avoir acheté 2 billets de leur 35<sup>ième</sup> anniversaire de fondation.*

*Au point 7 d de l'ordre du jour, j'informe le conseil du courriel que j'ai reçu du directeur générale de la MRC m'informant que la démarche MADA est complétée pour les 11 municipalités de la MRC qui ont participé et les personnes embauchés pour ce travail ne sont plus à l'emploi. Par contre, il est possible d'élaborer une politique et un plan d'action en faveur des aînés et une autre pour les familles et un programme d'aide financière est disponible. Je les informe également qu'il est possible d'avoir de l'aide de notre agent de développement pour du soutien.*

*Au point 7 e de l'ordre du jour, je dépose le rapport annuel 2013 de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au conseil. Le rapport est disponible au bureau municipal pour consultation.*

*Au point 8 a de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population de l'invitation de Val-D'Irène pour le Bal en Blanc qui aura lieu le 14 juin prochain. Personne n'est intéressé à se rendre à cet événement.*

*Au point 8 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'il est possible de devenir membre de la télévision communautaire pour la saison 2014-2015 au coût de 50\$. Le conseil n'est pas intéressé puisque nous ne recevons pas le service de la télévision communautaire.*

**124-14**      **Projet du Chemin de Saint-Rémi**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Langis Joubert à représenter la municipalité de Saint-Cléophas lors de la rencontre sur le projet du Chemin de Saint-Rémi qui aura lieu le 11 juin prochain de 14h à 16h30, à la salle du conseil de la MRC.

**125-14**      **Rencontre des acteurs en développement de La Matapédia inc.**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu par le conseil que Jean-Paul Bélanger représentera la municipalité à la rencontre pour les acteurs en développement de La Matapédia qui aura lieu le 5 juin prochain de 18h30 à 20h30 à St-Moïse.

*Au point 8 e de l'ordre du jour, j'informe le conseil que l'AGA de l'URLS est le 4 juin prochain à Rimouski. Aucun membre du conseil ne se présentera à cette rencontre.*

**126-14**      **Défi vélo Plein Air – Gilles Côté**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Richard Fournier et résolu que le conseil verse un montant de 200\$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec afin d'aider monsieur Gilles Côté à participer au Défi Vélo Plein-Air qui aura lieu les 5 et 6 juillet prochain. Monsieur Côté devra pédaler 300 km en 2 jours entre Québec et Rimouski.

*Au point 9 b de l'ordre du jour, le conseil décide de refuser la demande de don d'Évelyne Soucy, de La Rédemption, pour Opération Enfant Soleil.*

**127-14**      **Maire-suppléant et substitut**

Considérant que deux articles de loi encadrent le remplacement du maire en cas d'absence, d'incapacité d'agir ou pendant la vacance de cette charge;

Considérant que l'article 116 du *Code municipal* prévoit que le conseil d'une municipalité locale peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

Considérant que l'article 210.24. de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* précise toutefois que « [...] Tout autre représentant que le maire est nommé par le conseil de la municipalité locale, parmi ses membres. En cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres.

1993, c. 65, a. 71; 1999, c. 40, a. 202; 2001, c. 25, a. 149.

Par conséquent, il est proposé par Stéphane Boulanger, appuyée par Réjean Hudon, et résolu:

1. de nommer monsieur Roland St-Pierre à titre de maire-suppléant jusqu'au 5 janvier 2015;
2. de nommer monsieur Roland St-Pierre à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote ;

**128-14**

**Autorisation de signature du maire-suppléant**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu que monsieur Roland St-Pierre, maire-suppléant, soit autorisé à signer les chèques en l'absence de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, à la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 5 janvier 2014. Il est également autorisé à signer tous documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire.

**129-14**

**Modification contrat de travail – employée municipale**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal modifie le contrat de travail de Jessy Boulanger tel que discuté avec celle-ci lors d'une rencontre antérieure. Un document explicatif sera annexé audit contrat. Le conseil autorise et mandate Jean-Paul Bélanger et Katie St-Pierre à signer les documents pour la modification du contrat.

**130-14**

**Banque de noms – préposé au camping**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Stéphane Boulanger et résolu par le conseil municipal que suite au médiaposte envoyé à la population afin d'avoir une banque de noms pour le poste de préposé au camping, la directrice générale dépose le CV de monsieur Steve Dubé.

**131-14**

**Banque de noms – aide à l'employée municipale**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu par le conseil municipal que suite au médiaposte envoyé à la population pour avoir une banque de noms pour le poste d'aide à l'employée municipale, la directrice générale dépose le CV de monsieur Steve Dubé.

**132-14**

**Offre pour le tracteur à pelouse**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre la plus haute de monsieur Yvon Gagnon au montant de 200\$ pour le tracteur à pelouse de la municipalité. Monsieur Steve Dubé avait également fait une offre de 50\$.

**133-14**

**Concours «Bénévole de l'Année 2014»**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le concours «Bénévole de l'année 2014» est lancé, donc, la date limite pour remettre le nom des bénévoles choisi par les organismes au bureau municipal est le 4 août 2014 à 16h.

**134-14**

**Fête des bénévoles et inauguration du camping**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Stéphane Boulanger et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire parvenir un médiaposte à chaque adresse civique invitant la population pour l'inauguration du terrain de camping qui aura lieu le 19 juillet prochain. Durant cet activité, le conseil remerciera les gens qui ont fait du bénévole durant la dernière année.

**135-14 Tirage billet pour bénévole – Camp du lac Matapédia**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité qu'après le tirage des billets pour le souper concert du Camp musical du lac Matapédia, le conseil municipal remettra les billets à mesdames Katie-Michelle Côté et Franciska Caron. Si ce n'est pas possible pour elles de se présenter, elles ne peuvent pas remettre le billet à quelqu'un d'autre, elles doivent avvertir la directrice générale afin qu'elle puisse refaire un tirage.

**136-14 Remboursement – projet musée**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à rembourser les montants demandés au fur et à mesure par les membres de la Table d'harmonisation pour le projet du musée. Par contre, il doit y avoir présence de factures et/ou de résolution de la Table d'harmonisation.

**137-14 Banque de désignations pour l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitement physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal désigne Katie St-Pierre, directrice générale comme gestionnaire et Jean-Paul Bélanger, maire comme 2<sup>ième</sup> personne ressource pour l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitement physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique tel que demandé par l'agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

**138-14 Programme d'aide au développement – Lola Corbin**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte la demande du CDA concernant madame Lola Corbin. Un montant de 913.76\$ sera remis au CDA en 3 versements pour le remboursement des taxes municipales de madame Corbin ainsi qu'un remboursement de 380.00\$ pour le droit de mutation.

*Au point 22 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le débitmètre au champ d'épuration est brisé et que j'ai autorisé Automation D'Amours à le retourner à la compagnie pour faire une vérification afin de savoir si c'était possible de le réparer et combien il en coûterait.*

**139-14 Soumission – remplacement d'aqueduc rue Principale**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu que suite à l'ouverture des soumissions pour le remplacement d'aqueduc sur la rue Principale, la municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission la plus basse, soit celle des Entreprises L. Michaud et Fils au montant de 167 461.25\$.

*Au point 24 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que suite au médiaposte que j'ai envoyé à la population en mai dernier invitant la population à vendre du bois de chauffage à la municipalité, je n'ai reçu aucune soumission.*

**140-14 Offre de service d'Alain Boulanger**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'une lettre soit acheminée à monsieur Alain Boulanger l'informant que présentement la municipalité n'a pas besoin de ces services et une copie du médiaposte envoyée à la population concernant le bois de chauffage sera annexée à ladite lettre.

**141-14 Intervenant retenu par la municipalité pour agir comme exécutant des travaux sylvicoles sur les lots intramunicipaux**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Stéphane Boulanger et résolu de retenir la SER de la Métis inc. pour agir à titre d'exécutant des travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipaux de la municipalité de Saint-Cléophas pour la saison 2014.

*Au point 27 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que la municipalité a reçu l'autorisation de Camping Québec pour exploiter provisoirement le terrain de camping du 13 mai au 28 novembre 2014. Un inspecteur visitera le camping durant l'été pour le classifier.*

**142-14                      Programme d'aide à l'amélioration  
du réseau routier municipal**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal demande à Monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia où en est rendu le dossier sur notre demande de 20 000\$ pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal afin de faire des travaux sur la route Melucq.

**143-14                      Projet Route des éoliennes - dépenses**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal accepte de déboursier un montant approximatif de 2 000\$ pour un projet conjoint qui implique les municipalités de Saint-Cléophas, Sayabec, Ste-Jeanne-d'Arc et La Rédemption. Ce projet consiste à créer la Route des Éoliennes qui sera indiqué par des panneaux d'affichage et qui sera situé sur les 4 territoires.

**144-14                      Mandater des responsables pour suivi des travaux - réfection  
toiture**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal mandate Jessy Boulanger, employée municipale à faire la supervision des travaux et Roland St-Pierre, conseiller à faire le suivi lors des travaux de réfection de la toiture du bâtiment situé au 352, rue Principale.

**145-14                      Travaux rang 6**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que des travaux soient exécutés sur le rang 6, soit, du creusage de fossé et faire une entrée (ponceau de 20 pieds avec une grandeur de 18 pouces) afin que monsieur Robin Morin puisse se rendre à son champs tel que mentionné l'année dernière.

**146-14                      Travaux ponceau - rue du Moulin**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que Langis Joubert est mandater à faire le nécessaire pour changer le ponceau d'une longueur de 40 pieds et une grandeur de 36 pouces situé sur la rue du Moulin puisque celui-ci est dangereux. Le coût du ponceau en 1 bout est de 2 285\$ taxes incluses.

*Au point 33 de l'ordre du jour, le conseil décide d'attendre pour embaucher un 2<sup>ième</sup> moniteur pour le terrain de jeu. S'il y a plus de 10 jeunes durant les inscriptions un 2<sup>ième</sup> moniteur sera engagé.*

**147-14                      Moto Aventure Chic-Chocs**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Stéphane Boulanger et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte et autorise le droit de passage à Moto Aventure Chic-Chocs par le tracé suivant: route Melucq, rue de l'Église, rue du Moulin, rang 6, rang 7, route Raymond et rang 8. Une copie du tracé demandé et autorisé est annexée à la présente résolution. Un règlement sera adopté ultérieurement.

**148-14                      Travaux sur la route Melucq**

Proposé par Richard Fournier, appuyé par Stéphane Boulanger et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que Langis Joubert est mandater à faire le nécessaire pour réparer les affaissements situés sur la route Melucq.

**149-14      Demande de Francine Chouinard et Alphonse Côté**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la demande de madame Francine Chouinard et monsieur Alphonse Côté concernant l'installation d'un abris tempo pour une vente de garage ne peut pas être acceptée puisque cette demande contredit la réglementation municipale. Le conseil demandera à Bruno Caron, inspecteur si une autre possibilité s'offre à eux.

**150-14                      Services d'expédition de Purolator**

Considérant que les services d'expédition de Purolator dessert notre région;

Considérant que ce dernier assure à sa clientèle une gamme de services Express et Routier depuis plus de 50 ans;

Considérant que les citoyens de notre territoire s'attendent à un service tout aussi professionnel qu'en milieu plus urbain;

Considérant que Purolator utilise les services de Postes Canada pour effectuer certaines livraisons dans notre région;

Considérant que certaines livraisons sont très importante et même primordiale pour certaines personnes de notre région, notamment pour recevoir de la médication;

Considérant que plusieurs entreprises de la région, notamment les entreprises agricoles et forestières, utilisent les services de livraison pour des pièces d'équipements essentielles aux travaux et aux travailleurs de ces entreprises et que les délais de livraison sont primordiaux;

Considérant que l'utilisation de Postes Canada amène des délais de livraison et qu'ainsi Purolator n'effectue plus certaines livraisons à domicile (particulièrement aux adresses civiques des rangs);

Considérant que certains citoyens doivent attendre à la maison une livraison attendue qui n'arrive pas;

Considérant que certains colis peuvent circuler dans leur véhicule sur le territoire sans être livré pour être retourné en fin de journée au centre de tri de Postes Canada de Rimouski pour être redistribué le lendemain où dans des délais dépassant ceux entendus;

Considérant que Purolator fait la promotion de son professionnalisme, garantie un service axé sur les besoins de ses clients et une livraison hors pair;

Considérant certaines insatisfactions des services de livraison sur le territoire de la MRC;

Par conséquent, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande que:

- Purolator s'assure que ses services de livraison soient assumés dans les délais prescrits;
- Purolator s'assure de la livraison à toutes les adresses civiques de toutes les municipalités du territoire de la MRC de La Matapédia;
- Purolator puisse mettre en œuvre un mécanisme d'identification des colis avec médication pour que la livraison soit prioritaire;
- Les populations des municipalités de notre région reçoivent des services répondant à leurs besoins.

**151-14                      Demande au Ministère des Transports**

Proposé par Stéphane Boulanger, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au ministère des Transports s'il est possible de prévoir dans leur programmation lors des travaux d'asphalte sur la route collectrice St-Cléophas/Sayabec d'inscrire 50 km sur l'asphalte à l'entrée du village afin que la vitesse soit respectée et ainsi faire de la prévention.

**152-14                      Levée de la séance**

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt-et-une heures vingt-cinq minutes (21h25).

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice générale

**Je, *Jean-Paul Bélanger*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

